

Cérémonie Religieuse

Le 25 juin en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, neuf postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie. Ce sont : Melles Célair Saint-Amant, de Lawrence, E. U., en religion Marie de Saint-Jacques ; Adèle Latulippe, de Saint-Anselme, comté de Dorchester, en religion Marie de Sainte-Geneviève ; Anna Gamache, de Saint-Sauveur, de Québec, en religion Marie de Saint-Philias ; Marie-Laure Bédard, de Charlesbourg, comté de Québec, en religion Marie de Saint-Joseph de Jésus ; Amabilis Gazé, de Saint-Pierre, comté de Montmagny, en religion Marie de Sainte-Béatrice ; Alma Laplante, de Saint-Germain, comté de Kamouraska, en religion Marie de Sainte-Véronique, postulantes de chœur ; et Catherine Marchand, de Saint-Tite, comté de Champlain, en religion Marie de Sainte-Germaine ; Vitaline Bureau, de Tewkesbury, comté de Québec, en religion Marie de Sainte-Christine ; Desanges Lambert, du Sacré-Cœur de Jésus, comté de Beauce, en religion Marie-Gérard-Majella.

Mgr. C. A. Marois, Vicaire Général, a présidé la cérémonie, assisté de M. l'abbé B. Bernier, Aumônier de l'Institution.

Québec, 1901.

L'école sans Dieu

L'école sans Dieu ! — Pour la première fois de ma vie je vais me faire dénonciateur.

Sectaires et Sans Patrie, souteneurs de la libre-pensée, grotesques fils d'Hiram, Sous-Thomas imbéciles, maires abjects qui renversez les crucifix des cimetières et remplacez par des urnes les calvaires élevés sur la sépulture de soldats français morts pour la France, tristes drôles et dangereux gredins qui rêvez d'empoisonner l'âme des enfants que vous livrent d'infâmes lois scolaires, vous qui voulez l'école sans Dieu et le genre humain sans croyances, je vous dénonce un homme qui, d'avance, a fait justice de vos conceptions scélérates en opposant — (et